



# EPREUVES RETENUES COUPE REGIONALE DES HAUTS DE France 2018

## 01 – TOUR DES DEUX CAPS

PAS DE CALAIS – 6 au 8 AVRIL 2018

### ORGANISATEURS

SC BOULOGNE  
Mr DELISSEN Olivier  
06 72 48 27 30  
oli.del@live.fr

### PARCOURS

6 avril – Prologue  
Distance : 2,8km  
Lieu : Inglevvert  
Horaire : 17h45

7 avril – 1<sup>ère</sup> étape  
Distance : 122km  
Lieu : Marquise  
Horaire : 14h00

8 avril – 2<sup>ème</sup> ½ étape  
Distance : 15km  
Lieu : Landrethun-le-Nord  
Horaire : 9h00

8 avril – 2<sup>ème</sup> ½ étape  
Distance : 110km  
Lieu : Ferques  
Horaire : 14h30

Entre Cap Blanc Nez et Cap Gris Nez que des terrains où les coureurs pourront laisser libre leurs envies de bien faire dans tous les registres du cyclisme sur route (clm individuel, par équipe et course en ligne)

## 02 – GP DE LEVAL

NORD – 22 AVRIL 2018

### ORGANISATEURS

TEAM AVESNOIS  
Mr ZOLOPA Laurent  
06 08 27 12 78  
laurent.zolopa@wanadoo.fr

### PARCOURS

Distance : 127kms  
Départ : 14h  
Lieu : Leval

Dans la région Avesnoise après 2 boucles locales de 9 et 15kms les coureurs partiront pour une boucle de 47kms avant de terminer par des circuits locaux de 6x9kms

## 03 – LA CANTONALE DES 7 VALLEES

PAS DE CALAIS – 6 MAI 2018

### ORGANISATEURS

CC BRIMEUX  
Mr LEROUX Jean Luc  
06 51 72 95 95  
contact@ccbrimeux.com

### PARCOURS

Distance : 123kms  
Départ : 13h15  
Lieu : Boisjean

Dans la campagne d'Hesdin sur une boucle de 86,1 et 2 boucles de 17,3kms avec un total de dénivelé de 1063m nous devrions assister à une belle partie de manivelles.

## 04 – GP D'HAMEL

NORD – 24 JUIN 2018

### ORGANISATEURS

ESEG DOUAI  
Mr RICOUART Guy  
06 86 24 74 55  
guy.ricouart@wanadoo.fr

### PARCOURS

Distance : 120kms  
Départ : 14h30

Dans le Douaisis les coureurs auront à cœur de se battre sur un parcours plat exposé au vent.

## 05 – GP COUCY LE CHATEAU

L' AISNE – 20 AOUT 2018

### ORGANISATEURS

UV PINON ANIZY  
CORNETTE Dimitri  
06 66 99 91 73  
uvpa@sfr.fr

### PARCOURS

Distance : 120kms  
Départ : 15h00

Sur le site historique du château de Coucy cette épreuve sous forme de poly-multiplié avec la côte du château à gravir à 9 reprises.

## 06 – GP DE SAINT QUENTIN

L' AISNE – 2 SEPTEMBRE 2018

### ORGANISATEURS

VC SAINT QUENTIN  
Mr CAMPOVERDE JB  
06 07 02 04 93  
campoverde-automobiles@wanadoo.fr

### PARCOURS

Distance : 120kms  
Départ : 14h30Mr

Traditionnel Prix de la Braderie il sera couru intra-muros dans la cité de Saint Quentin.

## 07 – FINALE CLM - CALAIS

PAS DE CALAIS – 30 SEPTEMBRE 2018

### ORGANISATEURS

UVC CALAIS  
Mr DEMOUSTIER Patrice  
06 27 14 11 88  
patrice.uvcc@wanadoo.fr

### PARCOURS

Distance : 16kms  
Départ : 14h00  
Lieu : Hemme de Marck

Circuit pour rouleur exposé au vent

# EQUPE LABELLISEES COUPE REGIONALE DES HAUTS DE France 2018

## EQUIPES DE DN

### CC Nogent sur Oise



### VC St Quentin



### ESEG Douai



### Dunkerque Littoral Cyclisme



### CC Villeneuve St Germain Aise



## HORS DNS

### UVC Calais



### SC Boulognais



### O Grande Synthe



### Flandre Elite Cyclisme



### US Gravelines



### EC Wambrechies Marquette



### Sprinter Club du Val d'Arré



## REGLEMENTATION COUPE REGIONALE DES HAUTS DE France 2018

## **ARTICLE 1 - PREAMBULE**

Le comité des Hauts de France de cyclisme organise une Coupe des Hauts de France des clubs de division régionale en 2018 dans le but d'assurer la promotion des clubs labellisés dans cette division. Cette Coupe des Hauts de France contribue à la mise en place d'une classification des clubs avec la prise en compte de résultats sportifs obtenus sur un certain nombre d'épreuves préalablement retenues. La sélection des épreuves bénéficiant du label « Coupe des Hauts de France » porte sur les courses de classe 1.12.7 et 2.12.7 (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et juniors) du calendrier régional. La participation des équipes de divisions nationales, de comités régionaux extérieurs ou de coureurs individuels est admise dans ces épreuves.

## **ARTICLE 2 – LISTE DES EPREUVES RETENUES**

Les épreuves retenues sont toutes de classe 1.12.7 et 2.1.7 du calendrier régional se déroulant un samedi, dimanche ou un jour férié. Seules les épreuves d'un jour ou par étapes et se déroulant en circuit ou en ligne seront retenues. La finale se disputera dans le cadre du championnat des Hauts de France du ctm individuel avec au minimum 2 coureurs par clubs.

La liste des épreuves sera diffusée sur le site du comité des Hauts de France de cyclisme avant le début de saison.

## **ARTICLE 3 – PARTICIPATION DES EQUIPES**

La participation des équipes labélisées « division régionale » n'est pas obligatoire sur ces épreuves. Les coureurs individuels, de comités extérieurs ou appartenant à une équipe de division nationale sont autorisés à participer. Aucune règle de priorité d'engagement n'existe pour les épreuves d'une journée. L'engagement par internet restant la responsabilité des clubs.

## **ARTICLE 4 – MODE DE CLASSEMENT PAR EQUIPES**

Le classement par équipe se fait par addition des places réelles des 3 premiers coureurs de chaque équipe labélisée sur les courses d'un jour et sur le général des courses à étapes (des juniors aux 1<sup>ère</sup> catégories) sauf à la finale où seulement 2 coureurs seront pris en compte puis des 2 premiers coureurs suivant le barème suivant :

1er : 20pts ; 2ème : 16pts ; 3ème : 14pts ; 4ème : 12pts ; 5ème : 10pts ; 6ème : 8pts ; 7ème : 6pts ; 8ème : 4pts ; 9ème : 2pts ; 10ème et au-delà : 1pt.

Le classement sera actualisé, après chaque manche, dès réception de l'état de résultats et sera diffusé sur le site du comité.

## **ARTICLE 5 – MODE DE CLASSEMENT INDIVIDUEL**

Le classement individuel se fera suivant le barème ci-dessous : 1er 40pts ; 2ème 35pts ; 3ème 30pts puis 27, 25, 23, 21, 19, 17, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5pts. En cas d'ex aequo chaque coureur marquera le même nombre de points.

Les classements seront actualisés, après chaque manche, dès réception de l'état de résultats et seront diffusés sur le site du comité.

## **ARTICLE 6 – COMPOSITION DES EQUIPES**

Aucun nombre minimum de coureurs n'est exigé au départ de chaque épreuve, étant entendu que le classement se réalise sur 3 puis 2 coureurs.

Pour les courses à étapes (Tour des 2 Caps en 2018) limitation à 4 coureurs 1<sup>ère</sup> catégorie par équipe dont OBLIGATOIREMENT 2 espoirs.

Pour obtenir le label « division régionale », l'équipe devra être composée d'un minimum de 5 coureurs licenciés au 31 janvier 2018 dans la catégorie : 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ou juniors. Il n'y a pas de limite maximum de coureurs dans l'effectif de l'équipe.

## **ARTICLE 7 – ENCADREMENT**

L'encadrement sportif de chaque équipe devra être assuré par un directeur sportif titulaire d'un BF2 ou du diplôme d'entraîneur de club. En l'absence de diplôme, le club ne pourra être labélisé.

## **ARTICLE 8 – CAHIER DES CHARGES**

Le cahier des charges est à récupérer sur le site du comité et à renvoyer par courrier au comité avant le 28 février

## **ARTICLE 9 – PENALITES**

Si un coureur fait l'objet d'une mesure disciplinaire avec mise hors course ou déclassement, pour infraction au règlement, toute l'équipe se verra retirer les points acquis dans l'épreuve considérée. Toute infraction aux règlements UCI et FFC, relatifs à la lutte contre le dopage, entraînera la même suppression de points.

## **ARTICLE 10 – RECOMPENSES**

Les 3 premières équipes se verront récompenser lors de la soirée des champions.

Le partenaire de la coupe des Hauts de France des clubs pour la saison 2018 sont les marques « DIFFUSPORT et CAMPOVERDE ». Ces marques remettront lors de cette soirée les lots suivants :

Classement «DIFFUSPORT» par équipe scratch (3000€)

1<sup>ère</sup> équipe : un bon d'achat de 1500€ pour ses équipements 2018  
2<sup>ème</sup> équipe : un bon d'achat de 1000€ pour ses équipements 2018  
3<sup>ème</sup> équipe : un bon d'achat de 500€ pour ses équipements 2018.

Classement «DIFFUSPORT» par équipe hors DNs (3000€)

1<sup>ère</sup> équipe : un bon d'achat de 1000€ pour ses équipements 2018  
2<sup>ème</sup> équipe : un bon d'achat de 800€ pour ses équipements 2018  
3<sup>ème</sup> équipe : un bon d'achat de 500€ pour ses équipements 2018  
4<sup>ème</sup> équipe : un bon d'achat de 400€ pour ses équipements 2018  
5<sup>ème</sup> équipe : un bon d'achat de 300€ pour ses équipements 2018

Classement «COMITE des HAUTS de FRANCE» individuel scratch (2050€)

1<sup>er</sup> 400€ ; 2<sup>ème</sup> 350€ ; 3<sup>ème</sup> 300€ ; puis 250€ ; 200€ ; 180€ ; 150€ ; 100€ ; 70€ ; 50€ ; soit 10 prix

Classement «COMITE des HAUTS de France» individuel hors coureurs de DNs (1150€)

1<sup>er</sup> 250€ ; 2<sup>ème</sup> 190€ ; 3<sup>ème</sup> 160€ ; puis 140€ ; 110€ ; 100€ ; 80€ ; 50€ ; 40€ ; 30€ soit 10 prix

A cela vient s'ajouter 2000€ de participation des établissements « CAMPOVERDE »